

Transport fluvial : huit bonnes raisons de rester confiants Même s'il faut conserver une certaine modestie face aux difficultés que connaissent, encore pour un temps, de nombreux transporteurs fluviaux et entreprises du secteur, la DPVNI perçoit certains signes d'un climat nettement plus positif qu'en 2009.



C'est vrai que 2009, l'année de tous les creux, a connu une chute de 17,5 % du tonnage transporté ainsi que du trafic fluvial. C'est vrai également que la situation financière d'un certain nombre de bateliers et de transporteurs fluviaux – souvent des indépendants – est extrêmement critique. Ceci dit, Pascal Moens, Directeur de la DPVNI (Direction de la Promotion des Voies Navigables et de l'Intermodalité), pointe une série de signes indiquant que le gros de la crise est probablement derrière nous.

Transbordement produits liquides à Hermalle-ss-Huy © SPW

- 1. L'activité reprend dans les ports maritimes** Or les chiffres du transport fluvial sont intimement liés à ceux du trafic maritime.
- 2. Mars 2010 au niveau de mars 2006** On a retrouvé en mars 2010 les trafics d'avant la crise, alors que 2006 était une année forte. On rattrape donc rapidement le retard en termes d'activité.
- 3. Nombre de faillites inférieur par rapport aux Pays-Bas** Malgré la situation périlleuse d'une série de bateliers et transporteurs fluviaux, il semble qu'on dénombre relativement peu de faillites dans le transport fluvial belge, contrairement aux Pays-Bas. Grâce notamment à un niveau d'endettement nettement moins élevé.
- 4. Relances sectorielles** Deux des secteurs largement contributeurs de l'activité fluviale wallonne sont la sidérurgie et les matériaux de construction, des secteurs actuellement en reprise. En particulier, il faut pointer la relance du haut-fourneau et

de la cokerie de la région liégeoise.

5. **Capacité d'absorption du trafic encore très grande** Contrairement aux autres moyens de transport que sont la route et le rail – proches de la saturation –, le potentiel du transport fluvial reste important.
6. **Impact écologique plus faible** Face à la crise environnementale, qui continue quant à elle, les voies navigables restent le moyen de transport à l'impact écologique le plus faible.
7. **Choix politique significatif** Il existe en Europe un nombre important de projets visant à développer le transport fluvial et l'intermodalité.
8. **Hausse significative des projets d'investissement** Les entreprises du secteur retrouvent des raisons d'investir. C'est un signal extrêmement positif.
www.voies-hydrauliques.wallonie.be

<http://www.logisticsinwallonia.be/index.php?page=116&lng=fr&text=Newsletter%2006>